

RLISS de Champlain

Planification des soins de longue durée

Lorsqu'il n'est plus possible de recevoir des soins à domicile



Ontario

Réseau local d'intégration
des services de santé

COMMENT NOUS POUVONS AIDER

Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain vous procure les soins dont vous avez besoin, à la maison et dans la communauté. Les membres du personnel sont des professionnels de la santé dévoués qui aident les gens à demeurer dans leur domicile aussi longtemps que possible. Quand il devient trop difficile de vivre à la maison, nous pouvons vous aider à examiner vos options en matière de soins en établissement, y compris les soins de longue durée. Nos coordonnateurs de soins vous aideront à faire la transition.

PAR OÙ DOIS-JE COMMENCER?

Soins à domicile et dans la communauté

Au RLISS de Champlain, nos coordonnateurs de soins aident les gens et les familles à obtenir les soins dont ils ont besoin et favorisent la transition sécuritaire entre les différents points de notre système de santé.

Quand vous communiquerez avec nous, vous rencontrerez des membres de notre équipe qui :

- répondront à vos questions concernant les soins que nous offrons ou les soutiens disponibles dans votre communauté;
- discuteront de vos besoins et effectueront une évaluation générale de vos besoins en matière de soins de santé;
- élaboreront un plan de soins individualisé qui répondra à vos besoins particuliers;
- vérifieront régulièrement votre état au moyen de visites personnalisées, et adapteront votre plan de soins si vos besoins changent.

Que vous receviez des soutiens à domicile ou que vous vous tiriez d'affaire seul, nous pouvons vous mettre en contact avec tout un éventail de soutiens offerts dans la communauté (tels que des services de repas, des visites amicales et des programmes de jour pour adultes) qui pourraient vous aider à demeurer dans votre domicile plus longtemps que vous l'auriez cru possible. Les services d'aide à la vie autonome peuvent être une autre possibilité à laquelle vous pouvez accéder par l'entremise de votre coordonnateur de soins.

Tout le monde peut accéder à nos soutiens (il n'est pas nécessaire d'obtenir une recommandation du médecin) et nous offrons des soins grâce au financement fourni par le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain, par l'entremise du ministère de la Santé et des Soins de longue durée; il vous suffit d'avoir votre carte Santé de l'Ontario.



EXAMINER VOS OPTIONS

Les professionnels dévoués et informés du RLISS de Champlain peuvent vous aider à prendre une décision éclairée quand vous déterminez si les soins de longue durée sont la solution qui vous convient. Nous pouvons aussi vous aider à trouver des options qui conviennent à votre style de vie et vos besoins particuliers en matière de soins, ainsi que vous guider à chaque étape du processus de demande et d'admission.

La décision de demander le placement en foyer de soins de longue durée ne devrait être prise qu'après avoir examiné toutes les autres options offertes en matière de soins. Par exemple, si vous avez besoin d'aide relativement aux soins personnels quotidiens, des soutiens supplémentaires vous permettraient peut-être de demeurer à la maison. Nous pouvons vous aider à déterminer les soins et les soutiens appropriés dont vous avez besoin et vous les procurer.

QUAND FAUT-IL DEMANDER L'ADMISSION EN FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Demander le placement dans un foyer de soins de longue durée constitue une décision majeure de la vie. Il n'est pas facile de prendre seul cette décision, qui suscite habituellement de nombreuses questions et des émotions partagées. Que vous envisagiez un changement de conditions de vie pour vous-même, pour un membre de votre famille ou pour un ami, les professionnels du RLISS de Champlain sont là pour vous offrir un soutien.

Parce que chaque personne présente un ensemble unique de besoins en matière de soins et de ressources disponibles, il n'existe pas de règle simple permettant de déterminer exactement le moment approprié de demander le placement en foyer de soins de longue durée. De plus en plus, on aide les patients hospitalisés à retourner à la maison avec des soutiens, afin qu'ils puissent prendre la décision concernant les soins de longue durée dans leur propre domicile.

Un certain nombre de facteurs doivent être pris en considération au moment de prendre cette décision, qui nécessite du temps et une planification soigneuse. Les gens décident souvent d'examiner la possibilité d'un foyer de soins de longue durée quand :

- leur état de santé nécessite un niveau élevé de soutien personnel ou des soins infirmiers continus;
- leurs besoins en matière de santé dépassent ce que les autres soutiens de la communauté peuvent leur offrir;
- les soignants familiaux ne peuvent plus leur donner les soins requis.

Heureusement, vous pouvez demander l'avis et les conseils de nombreuses personnes et notamment :

- un représentant du LHIN : téléphonez au **613-310-2272** ou au **1 800 538-0520**;
- votre médecin de famille ou les autres fournisseurs de services qui s'occupent de vos soins;
- le travailleur social ou le planificateur des congés de votre hôpital.

DIVERS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS DE SOINS

Il est important de noter que les établissements de soins ne sont pas tous pareils. S'il a été établi que vous avez besoin d'un soutien complet et de longue durée, il pourrait y avoir un certain nombre d'options à prendre en considération :

- **Des soins de courte durée : les soins de relève** peuvent être la solution idéale si vous avez besoin d'un court séjour dans un foyer de soins de longue durée pendant que votre soignant est en vacances ou se repose. **Les soins de convalescence** peuvent être disponibles quand vous vous remettez d'une maladie ou d'une opération.
- **Une maison de retraite** pourrait vous convenir si vous n'avez pas besoin de services infirmiers jour et nuit ou de services spécialisés.
- **Un foyer de soins de longue durée** peut être la solution qui vous convient si vos besoins en matière de soins dépassent les soutiens qui sont offerts dans la communauté et qu'il soit devenu trop difficile de demeurer dans votre propre domicile.
- Les **programmes de jour pour adultes** (pour les aînés) sont des services de soutien communautaire qui fournissent une programmation individuelle supervisée dans un milieu de groupe pour aider les gens à atteindre et à maintenir un niveau de fonctionnement maximal. Le RLISS de Champlain coordonne les admissions au Programme de jour pour adultes dans la région de Champlain.
- Les **Services d'aide à la vie autonome pour les aînés à risque élevé** sont des services de soins de santé communautaires subventionnés par l'État qui offrent aux personnes âgées admissibles le soutien personnel et les services dont elles ont besoin pour continuer à vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Le RLISS de Champlain coordonne les admissions aux Services d'aide à la vie autonome pour les aînés à risque élevé dans la région de Champlain.
- **Les anciens combattants** peuvent être admissibles à des lits d'accès prioritaire ou à des programmes spéciaux de soins à domicile par l'entremise des Affaires des anciens combattants, que vous pouvez joindre au **1 866 522-2022**.

Pour vous renseigner sur les diverses options en matière de soins de longue durée dans votre secteur, consultez le site healthcareathome.ca. Vous pouvez aussi faire une visite « virtuelle » en ligne de la plupart des foyers de soins de longue durée de la région du RLISS de Champlain en vous rendant à www.champlainhealthline.ca/ltchomes.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION EN FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE

En général, le processus de demande comprend les six étapes suivantes :

1. Examiner vos options

Les professionnels du RLISS de Champlain peuvent vous donner tous les renseignements dont vous ou votre soignant avez besoin pour prendre une décision éclairée au sujet des soins de longue durée. Une partie de ce processus consiste en une évaluation pour assurer qu'un foyer de soins de longue durée peut répondre à vos besoins particuliers en matière de soins et de style de vie. S'il est établi qu'un foyer de soins de longue durée ne convient pas à vos besoins, votre coordonnateur de soins du RLISS vous aidera à déterminer le meilleur endroit pour obtenir les soins dont vous avez besoin.

2. Visiter les foyers de soins de longue durée

Un coordonnateur de soins du RLISS de Champlain est toujours disponible pour vous aider pendant que vous visitez, comparez et sélectionnez les foyers de soins de longue durée de votre secteur. Pour s'assurer que vous avez examiné toutes vos options, nous vous demanderons de visiter plusieurs foyers de soins de longue durée et d'indiquer si vous préférez une chambre de base, une chambre à deux lits ou une chambre à un lit dans les foyers que vous avez choisis. La liste de vérification fournie plus loin dans ce guide est un outil utile pour la comparaison des foyers que vous visitez.

3. Remplir la demande

Quand vous aurez choisi les foyers de soins de longue durée qui répondent à vos besoins en matière de soins et de style de vie, un coordonnateur de soins du RLISS de Champlain vous aidera à remplir le formulaire de demande et à préparer tous les documents requis pour présenter une demande qui sera acceptée aux foyers sélectionnés. Veuillez noter que votre coordonnateur de soins communiquera avec vous pour s'assurer que les renseignements sur les soins de santé inscrits sur votre demande sont mis à jour si vous devez demeurer assez longtemps sur la liste d'attente.

4. Attendre que votre demande soit acceptée

Une fois remplie, votre demande sera envoyée à tous les foyers que vous avez choisis. Après avoir examiné la demande, chaque foyer vous enverra une réponse, ainsi qu'au RLISS, pour indiquer si votre demande a été acceptée. Si elle n'a pas été acceptée, un coordonnateur de soins du RLISS de Champlain vous aidera à trouver des solutions de rechange.

5. Attendre le prochain lit disponible

Avant de pouvoir emménager dans le foyer que vous avez sélectionné, vous devrez attendre que votre nom arrive en tête de la liste d'attente et qu'un lit répondant à vos soins devienne disponible. La durée de la période d'attente dépendra des facteurs suivants : le nombre de lits disponibles dans le foyer, le fait que les chambres disponibles soient réservées à des hommes ou à des femmes, le genre d'hébergement disponible (p. ex. : chambre à un lit, à deux lits ou de base), le nombre de personnes inscrites à la liste d'attente, etc. Si le besoin de soins de longue durée devient plus urgent, votre coordonnateur de soins vous aidera à faire avancer le processus et à examiner d'autres options.

Pendant que vous attendez, il est important d'être au courant des renseignements suivants :

- Parce qu'on s'attend à ce que vous soyez disponible en tout temps pour répondre à une offre de lit, votre coordonnateur de soins doit disposer des renseignements les plus récents sur la façon de vous joindre au cas où un lit deviendrait disponible.
- Les périodes d'attente peuvent durer des jours, des mois ou même plus longtemps selon le type d'hébergement que vous attendez et vos besoins en matière de soins.
- Votre coordonnateur de soins peut demander votre aide en vue d'obtenir régulièrement des rapports médicaux à jour de votre médecin de famille pour s'assurer que vos dossiers sont à jour et que la demande que vous avez présentée au foyer de votre choix est en règle.
- Si vous êtes à l'hôpital durant la période d'attente, le personnel hospitalier ou le coordonnateur de soins du RLSS affecté à l'hôpital pourraient vous demander ou demander à votre soignant de réexaminer vos choix de foyers de soins de longue durée dont la liste d'attente est excessivement longue. Cela vous permettra d'être placé dans le milieu le plus approprié en temps opportun. Vous pourrez toujours emménager plus tard dans un des foyers que vous avez choisis quand un lit se libèrera.

6. Répondre à une offre de lit de soins de longue durée

Quand un lit devient disponible dans un des foyers que vous avez choisis, un coordonnateur de soins du RLSS de Champlain communiquera avec vous pour vous offrir le lit disponible. Vous aurez alors l'occasion d'accepter ou de refuser le lit offert. Vous devez donner une réponse dans les 24 heures suivant la présentation de l'offre. Pendant ce temps, vous devriez discuter de votre décision avec votre famille ou vos soignants et visiter le lit de soins de longue durée qui vous est offert, si vous croyez que cela vous aidera à prendre une décision.

i. Accepter l'offre

Si vous choisissez d'accepter l'offre, vous devrez déménager au foyer de soins de longue durée le jour suivant ou quand le lit sera libéré pour vous. Si vous attendez à la maison d'obtenir un lit de soins de longue durée, vous pouvez demander au foyer de retenir le lit pendant une période maximale de cinq jours, mais vous devrez déménager au foyer le cinquième jour avant midi ou vous perdrez le lit. (Le foyer vous demandera de payer des frais pour retenir le lit jusqu'à votre déménagement.) Si vous emménagez dans un foyer de soins de longue durée qui n'était pas votre premier choix, la priorité de votre demande dans le foyer que vous préférez sera plus élevée, mais non pas celle des autres choix qui restent.

ii. Refuser l'offre

Si vous attendez dans la communauté d'obtenir un lit de soins de longue durée et que vous refusez une offre de lit, votre dossier de demande d'admission aux foyers que vous avez choisis sera fermé. Dans ce cas, vous ne pourrez pas présenter une nouvelle demande pour une période de 12 semaines, à moins d'un changement important de votre état ou de votre situation.

CHOISIR LE FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE APPROPRIÉ

En cherchant le foyer de soins de longue durée qui convient le mieux à vos besoins, vous devrez prendre en considération un certain nombre de facteurs. Avant de visiter les foyers de votre secteur, faites une liste des choses que vous ou l'être cher pour qui vous avez présenté la demande trouvez importantes. Les questions suivantes vous aideront à déterminer vos préférences particulières :

- 1. Emplacement :** Le foyer est-il situé à un endroit assez rapproché pour que les membres de votre famille et vos amis puissent vous visiter?
- 2. Préférences d'ordre culturel, linguistique ou religieux :** S'agit-il de facteurs qui doivent être pris en considération?
- 3. Affiliation antérieure :** Est-ce que vous préférez un foyer de soins de longue durée particulier à cause d'une affiliation actuelle ou antérieure (p. ex. en tant que bénévole, membre du conseil d'administration ou ami ou membre de la famille d'un pensionnaire)?
- 4. Type d'hébergement :** Quel genre de chambre est à la mesure de vos moyens et convient le mieux à vos besoins (p. ex. chambre à un lit avec salle de bain privée, chambre à un lit avec salle de bain partagée, chambre à deux lits)?

Liste de contrôle pour les visiteurs

La liste de contrôle qui suit contient une série de questions qui vous aideront à choisir le foyer de soins de longue durée qui répond à vos besoins. Commencez par écrire le nom des cinq foyers de soins de longue durée que vous visiterez :

Nom du foyer de soins de longue durée 1 : _____

Nom du foyer de soins de longue durée 2 : _____

Nom du foyer de soins de longue durée 3 : _____

Nom du foyer de soins de longue durée 4 : _____

Nom du foyer de soins de longue durée 5 : _____

Dans la liste de contrôle, utilisez un crochet (✓) pour indiquer le foyer qui répond le mieux à vos besoins. De plus, écrivez tout détail spécifique en réponse aux questions posées à la page seize.

Impressions générales : Le foyer

	Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
Mon proche serait à l'aise dans cet établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il y règne une atmosphère chaleureuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel communique de façon respectueuse et amicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'établissement est propre et désencombré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'établissement est exempt de mauvaises odeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les services suivants sont offerts sur place :

- Médecin
- Autres médecins spécialistes
- Dentiste/denturologue
- Diététiste
- Infirmières autorisées
- Physiothérapeute
- Ergothérapeute
- Service social
- Soins des pieds
- Services de pastorale
- Coiffure

Foyer 1 **Foyer 2** **Foyer 3** **Foyer 4** **Foyer 5**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les pensionnaires peuvent garder leur propre médecin

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Des services médicaux adéquats sont offerts

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

L'établissement est bien situé pour les visiteurs

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Les heures de visite sont adéquates

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Stationnement disponible

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Foyer 1 **Foyer 2** **Foyer 3** **Foyer 4** **Foyer 5**

Les frais de stationnement sont raisonnables

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

L'établissement est accessible aux transports en commun

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Les mesures de sécurité dans l'établissement sont adéquates

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

L'environnement est stimulant

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

L'environnement favorise l'autonomie

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Impressions générales : Les chambres des pensionnaires

	Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
La taille de la chambre est adéquate	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il y a de l'espace pour se déplacer en fauteuil roulant ou marchette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'établissement fournit les meubles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les politiques sont claires quant aux effets personnels et aux meubles que les pensionnaires peuvent apporter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les fenêtres peuvent s'ouvrir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les chambres sont climatisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espace de rangement disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porte ou placard qui se verrouille disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service de téléphone privé disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Câblodiffusion disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Évaluation individualisée

	Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
Le plan de soins est adapté aux préférences et au mode de vie des pensionnaires (heure du réveil, goûters et repas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'établissement fait participer la famille au processus d'évaluation des besoins et de planification des soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le rôle de la famille dans le processus de prestation de soins est bien défini	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Prise de décisions

Le personnel fait participer les pensionnaires à la prise de décisions qui les concernent

Foyer 1 Foyer 2 Foyer 3 Foyer 4 Foyer 5

Le personnel connaît les préférences, les aversions et les souhaits des pensionnaires concernant la façon dont ces derniers veulent qu'on prenne soin d'eux

Il y a des comités ou des groupes de services auxquels un pensionnaire peut se joindre (comité des services alimentaires, conseil des pensionnaires, etc.)



Formation et éducation à l'intention des soignants

Formation et éducation sur place à l'intention du personnel

Les membres du personnel reçoivent du soutien dans leur travail

L'établissement propose les programmes suivants aux familles :

- Programme d'orientation
- Conseil des familles
- Groupe de soutien pour les familles
- Renseignements (p. ex. bibliothèque, centre de documentation, séances d'information)
- La possibilité de participer aux activités de l'établissement (p. ex. communautés et bénévolat)

	Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
Formation et éducation sur place à l'intention du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les membres du personnel reçoivent du soutien dans leur travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Programme d'orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Conseil des familles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Groupe de soutien pour les familles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Renseignements (p. ex. bibliothèque, centre de documentation, séances d'information)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• La possibilité de participer aux activités de l'établissement (p. ex. communautés et bénévolat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ressources humaines spécialisées

Le personnel qui travaille dans les unités de soins spécialisés le fait par choix

Les unités sont dotées d'un personnel régulier de jour, de soir et de nuit

L'établissement a recours aux services du personnel d'un autre organisme

L'établissement a un service de bénévolat actif

Le rôle des bénévoles auprès des pensionnaires est bien défini

	Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
Le personnel qui travaille dans les unités de soins spécialisés le fait par choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les unités sont dotées d'un personnel régulier de jour, de soir et de nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'établissement a recours aux services du personnel d'un autre organisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'établissement a un service de bénévolat actif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le rôle des bénévoles auprès des pensionnaires est bien défini	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Activités et programmes

Des activités et programmes sont organisés pour les pensionnaires le jour, en soirée et les fins de semaine

Les pensionnaires peuvent participer à des activités du quotidien (p. ex. participer au nettoyage, faire des pâtisseries)

Les familles ont l'occasion de participer à des activités

Des activités communautaires et des sorties sont offertes aux pensionnaires

Foyer 1 Foyer 2 Foyer 3 Foyer 4 Foyer 5

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Participation à la vie communautaire

Les pensionnaires sont encouragés à continuer à participer à la vie communautaire

La communauté contribue aux activités de l'établissement

Foyer 1 Foyer 2 Foyer 3 Foyer 4 Foyer 5

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Transport

L'établissement dispose d'un véhicule en vue des sorties et des rendez vous

Quelqu'un accompagne les pensionnaires à l'occasion des sorties

Foyer 1 Foyer 2 Foyer 3 Foyer 4 Foyer 5

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Utilisation de modes de contention

Il existe une politique et des pratiques concernant les modes de contention (p. ex. d'ordre physique, environnemental et médical)

Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Prévention des mauvais traitements et intervention au besoin

Il existe une politique claire sur la prévention des mauvais traitements à l'égard des pensionnaires et sur l'intervention en cas de mauvais traitements

Foyer 1	Foyer 2	Foyer 3	Foyer 4	Foyer 5
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires supplémentaires au sujet de chacun des foyers de soins de longue durée

Utilisez l'espace ci-dessous pour écrire toutes vos dernières pensées ou observations au sujet des foyers de soins de longue durée que vous avez visités :

Foyer de soins de longue durée 1 : _____

Foyer de soins de longue durée 2 : _____

Foyer de soins de longue durée 3 : _____

Foyer de soins de longue durée 4 : _____

Foyer de soins de longue durée 5 : _____

EMMÉNAGEMENT DANS VOTRE NOUVELLE RÉSIDENCE

Il est toujours préférable d'être bien préparé. Avant d'emménager dans votre foyer de soins de longue durée, assurez-vous que vous avez pris les mesures suivantes :

- Mettez de l'argent de côté pour payer les droits d'hébergement pour le premier mois et pour tout autre service facultatif, comme la câblodiffusion et le téléphone.
- Si vous demandez une subvention au revenu pour une chambre de base, emportez votre avis de cotisation le plus récent.
- Si possible, rendez-vous au foyer de soins de longue durée et signez le contrat à l'avance.
- Ayez à votre disposition des copies des documents de procuration.
- Indiquez quels biens vous emporterez le jour de l'emménagement ou après (p. ex., photos, afghans, literie de couleur ou autres accessoires).
- Confirmez auprès du personnel du foyer si vous pouvez emporter vos propres meubles.
- Confirmez auprès du personnel si vous devez étiqueter vos biens personnels (p. ex., lunettes, prothèses auditives et dentiers).

Le jour de l'emménagement – Demandez à un membre de votre famille ou à un ami de vous aider. N'oubliez pas les objets essentiels, dont les suivants :

- tous les médicaments (de prescription et en vente libre) dans leurs contenants étiquetés d'origine;
- les vêtements lavables à la machine;
- les objets qui vous font vous sentir chez vous;
- les articles de toilette et les objets personnels;
- les numéros de téléphone en cas d'urgence;
- les cartes aux fins de couverture médicale;
- votre carte Santé de l'Ontario;
- tout équipement ou dispositif médical dont vous avez besoin.

Le jour de l'emménagement peut être très mouvementé et fatigant. N'oubliez pas de boire, de manger et de vous reposer.

QUESTIONS OU PRÉOCCUPATIONS APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT

Une fois que vous aurez emménagé dans votre foyer de soins de longue durée, vous ou votre soignant pouvez vous attendre à ce que le personnel du RLISS de Champlain vous appelle pour savoir si vous êtes satisfait de votre foyer et si vous voulez laisser votre nom sur la liste d'attente des autres foyers de votre choix.

Si vous avez des questions ou des préoccupations une fois que vous aurez emménagé dans votre foyer de soins de longue durée :

- Pour toute question concernant le foyer de soins de longue durée, adressez-vous au directeur de soins du foyer.
- Tous les foyers disposent d'un conseil des pensionnaires où vous pouvez soulever des questions ou discuter d'idées avec d'autres familles et pensionnaires.
- Les questions visant le processus de placement peuvent être adressées au coordonnateur des placements du RLISS de Champlain au **613-310-2272** ou au **1 800 538-0520**.
- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée offre au public la possibilité de signaler toute préoccupation par l'entremise de la Ligne ACTION des Soins de longue durée au **1 866 434-0144**.

Ressources supplémentaires

- Renseignements sur l'hébergement dans les foyers de soins de longue durée et les coûts : http://health.gov.on.ca/fr/public/programs/ltc/15_facilities.aspx
- Trousse de procuration : <http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/poa.pdf>
- Aide-mémoire relatif aux soins dans les foyers de soins de longue durée : http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/ltc/29_pr_checklist.aspx
- Profils des foyers de soins de longue durée dans la région de Champlain : www.champlainhealthline.ca/lrchomes/
- Advocacy Centre for the Elderly : www.advocacycentreelderly.org ou 416 598-2656

Pour des renseignements supplémentaires :

Communiquez avec nous au **613-310-2272** ou au **1 800 538-0520**
ou visitez-nous en ligne à : healthcareathome.ca.

Au sujet du RLISS Champlain

Le mandat du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain consiste à faire en sorte que les services de santé soient bien organisés, qu'ils reçoivent un financement suffisant et qu'ils répondent aux besoins de santé des 1,3 million de résidents de la région.

Chaque année, le RLISS de Champlain aide des milliers de personnes provenant de diverses communautés à naviguer dans un système de soins de santé complexe. Il offre une vaste gamme de services et ressources de santé pour appuyer plus de 58 000 patients chaque année chez eux, à l'école ou dans la communauté. Les équipes de coordination des soins aux patients contribuent à l'élaboration de plans de soins destinés aux résidents de tout âge et axés sur le maintien de l'autonomie et de la dignité à domicile et dans la communauté. Au besoin, le RLISS aide aussi les clients dans leurs démarches pour obtenir un placement dans un établissement de soins de longue durée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez composer le **613-310-2272** ou le **1 800 538-0520**, ou visiter le site **healthcareathome.ca**.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les services communautaires et les ressources éducationnelles, veuillez visiter le site **www.lignesantechamplain.ca**.